

VAE

VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Développez vos talents !

Entreprises : valorisez les compétences et savoir-faire de vos collaborateurs !

Ce dispositif permet à votre entreprise de :

- ▶ Développer une image innovante et être à l'écoute de vos salariés.
- ▶ Accroître son attractivité sur le marché de l'emploi.
- ▶ Mobiliser et motiver vos collaborateurs.
- ▶ Augmenter leur niveau de qualification.
- ▶ Contribuer à la politique RSE.

Les Certifications accessibles par VAE :

[OTPCI - Opérateur Technique en Pharmacie et Cosmétique Industrielles.](#)

[TPCI - Technicien en Pharmacie et Cosmétique Industrielles.](#)

[TSPCI - Technicien Supérieur en Pharmacie et Cosmétique Industrielles.](#)

[TSBI - Technicien Spécialisé en Bioproduction Industrielle.](#)

Plus de renseignements sur la VAE ? Veuillez [cliquer ici](#).

Les modalités d'accessibilité et d'accompagnement pédagogiques seront évoquées à l'occasion d'un entretien préalable afin d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

**Accompagnement
proposé par le Groupe IMT :**

*Vous informer, vous orienter
et vous conseiller.*

*Vous accompagner dans
la rédaction de votre dossier VAE.*

*Vous aider dans l'obtention
de la certification du salarié.*

CONTACT



Isabelle GUÉRIN-RAJAU
Groupe IMT

i.guerin-rajau@groupe-imt.com

02 47 713 713

INFORMATIONS COLLECTIVES

Toutes nos dates [ici](#). Veuillez confirmer votre présence par téléphone au 02 47 713 713.

Possibilité d'assister à distance grâce à un lien Zoom.

Version 2022

